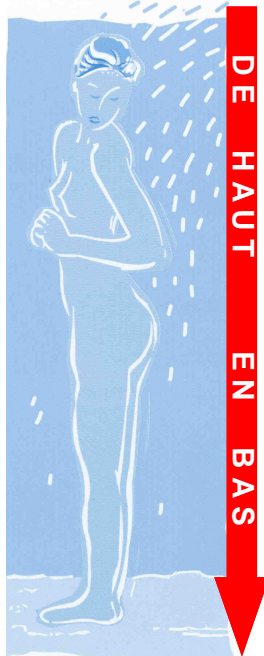


Douche avec un savon antiseptique

Nous veillons à lutter efficacement contre le risque d'infection. **La douche avec un savon antiseptique, bien réalisée, représente la meilleure des préventions.**

Merci de suivre les consignes ci-dessous :

1. Mouillez l'ensemble du corps sous la douche (**cheveux compris**)
 2. Utilisez le savon antiseptique pur comme un shampoing ou un gel douche
 3. Faites mousser le produit pour vous laver
 4. Insistez sur la partie à opérer, les aisselles, les avant bras, le nombril, les parties génitales, les pieds (entre les orteils), les ongles
 5. Rincer abondamment
 6. Séchez et Mettez des vêtements propres
- 7. Ne pas utiliser d'autre savon**



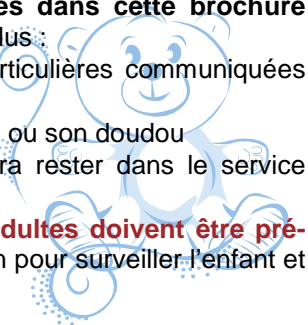
Prestations Ambulatoire

Avant votre départ, une collation est proposée. Certains établissements peuvent proposer des services supplémentaires. Renseignez vous à l'accueil lors de votre pré admission.

Pour les enfants

Toutes les consignes décrites dans cette brochure concernent votre enfant. De plus :

- Respectez les consignes particulières communiquées par l'anesthésiste
- Venez avec son jouet préféré ou son doudou
- Un parent ou un tuteur devra rester dans le service auprès de l'enfant
- Pour le retour à domicile, **2 adultes doivent être présents dans le véhicule**: l'un pour surveiller l'enfant et l'autre pour conduire.



Clinique Lafargue
Rue Gentil Ader
05 59 46 05 05
Chirurgie ambulatoire,
Assistance Médicale à la Procréation



Clinique Lafourcade
Avenue Lafourcade
05 59 52 79 02
Cardiologie,
Médecine, Chirurgie, Maternité



Clinique Paulmy
Allées Paulmy
05 59 46 06 00
Cardiologie, Médecine, Chirurgie



Clinique Saint Etienne
Rue Jules Balasque
05 59 50 33 33
Médecine, Chirurgie
Urgences 24h/24h
05 59 50 38 50



Votre sortie est décidée par l'équipe médico-chirurgicale quelques heures après l'acte. Si votre état de santé le nécessite, vous resterez hospitalisé(e) par mesure de sécurité.

En cas de problème post-opératoire à votre domicile, contactez la clinique 24h/24h.



Bien soigner, c'est notre métier.

www.capiro.fr/bayonne

Votre passeport pour l'ambulatoire



Un jour, une intervention ...

La prise en charge en ambulatoire

La chirurgie ambulatoire est une alternative à l'hospitalisation avec hébergement. Elle fait appel aux mêmes intervenants, répond au même niveau de qualité et de sécurité mais vous permet de **regagner votre domicile le jour même de l'intervention**. Cette prise en charge de très courte durée nécessite une excellente organisation à laquelle vous devez participer activement. Merci de suivre les indications décrites dans ce document.

La pré admission

Pour faciliter votre admission, nous vous recommandons - après avoir effectué votre consultation pré-anesthésique obligatoire (décret n°94-1050) - de prendre contact avec nos services pour effectuer les démarches administratives.

Pour cela, nous vous prions de bien vouloir vous présenter à l'accueil administratif muni de :

- Votre carte d'identité, passeport ou carte de séjour
- Votre carte de sécurité sociale en cours de validité ou carte Vitale + attestation, si vous êtes assuré social salarié ou retraité, affilié au régime d'assurance obligatoire des travailleurs non salariés, demandeur d'emploi, dépendant d'un régime particulier (agricole, S.N.C.F.)
- Votre carte de mutuelle ainsi que la prise en charge
- La fiche administrative remise par le médecin dument complétée avec nom et coordonnées des personnes à prévenir
- Le document fourni par votre employeur si vous êtes victime d'un accident du travail
- Une attestation justifiant le droit aux prestations pour tout autre régime

Appel de la veille

La veille de votre intervention ou examen, vous serez contacté par téléphone. Nous vous préciserons l'heure à laquelle vous devrez vous présenter à l'accueil de la clinique.

Si vous pensez être injoignable, prenez l'initiative de contacter le standard de la clinique. Les coordonnées sont rappelées sur la dernière page de cette brochure.

Participez à votre prise en charge : nos recommandations

Vous allez bénéficier d'un acte de chirurgie ou un examen médical (endoscopie ...) réalisé en ambulatoire sous anesthésie.

Lors de la consultation médicale d'anesthésie, une anesthésie générale ou loco-régionale (anesthésie d'une partie du corps) est proposée. Le choix du mode d'anesthésie est fait par le médecin anesthésiste, en fonction de la nature de l'acte et de votre état de santé. Cette décision nécessite votre approbation.

Des examens complémentaires peuvent être prescrits.

Pour préparer votre séjour, vous devez absolument :

La veille

- Inform**er l'établissement de toute modification de votre état de santé survenue après la consultation d'anesthésie.
- Retirer** le maquillage et le vernis à ongles.
- Vous brosser et vous couper les ongles (pieds et mains).
- Retirer** impérativement tout bijou, chaîne, pendentif et piercing
- Prendre une douche antiseptique soigneuse du corps et des cheveux** avec le savon prescrit (les consignes sont rappelées dans cette brochure)

Le jour même

Avant de partir pour la clinique,

- Rester a jeun avant l'intervention** : suivez les recommandations de votre médecin (ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer, pas de chewing-gum, ni de bonbons)
- Prendre une seconde douche antiseptique soigneuse du corps et des cheveux** avec le savon prescrit (les consignes sont rappelées dans cette brochure)
- Prendre les médicaments confirmés par votre anesthésiste avec une simple gorgée d'eau.

Une fois installé dans le service,

- Retirer lunettes, lentilles de contact, appareils dentaires et auditifs

Organisez votre sortie avant d'entrer à la clinique

Il est impératif que vous soyez accompagné(e) pour quitter l'établissement.

En effet, après une anesthésie, votre vigilance est altérée pendant 12h ainsi que vos aptitudes physiques et intellectuelles. Evitez de conduire (voiture ou deux roues) ou de pratiquer une activité à risque (bricolage, sport ...).

Par ailleurs, évitez de rester seul(e) au cours de la première nuit qui suit votre séjour en ambulatoire.

Avant de quitter le service

Après une période de repos, le personnel soignant évalue votre aptitude à regagner votre domicile. Le résultat de cette évaluation détermine si vous pouvez quitter le service avec la personne vous raccompagnant à votre domicile.

Des consignes complémentaires peuvent être remises à ce moment là.

Pensez à prendre les médicaments prescrits. Vous pouvez boire et manger légèrement. **L'alcool est contre indiqué.**

Le lendemain

Vous serez contacté par une infirmière de la clinique.

L'entretien téléphonique a pour objectif de faire un point sur votre état de santé depuis votre retour au domicile.

Nous attachons beaucoup d'importance à la qualité de votre prise en charge, c'est pourquoi l'infirmière vous posera également quelques questions sur le déroulement de votre séjour. Cet entretien dure quelques minutes.

Merci de vérifier que vous nous communiquez un numéro de téléphone valide lors de votre admission.

